

Le modèle historique de la paroisse (urbaine et rurale) se définit par la proximité des habitants, permettant de faire communauté sans trop de déplacements. La traduction civile en commune (maison commune etc.) montre bien la minimisation de la distance nécessaire à la mise en commun des moyens et des actions. Le village, le quartier urbain permettent l'échange, l'interconnaissance pour des populations pas trop nombreuses. Ils permettent aussi l'attention du pasteur ou de l'édile, la visite aux familles, aux malades... De la même façon, le patronage ou la maison de quartier permet la prise en charge collective des jeunes, des adolescents dans un rayon plus ou moins large. Donc, la proximité est la condition indispensable de l'épanouissement de la sociabilité paroissiale traditionnelle. Le regroupement des bâtiments, église, presbytère, dispensaire, école paroissiale, salle de patronage etc. transcrit bien dans le paysage la vie de la communauté. Dans ce modèle, la proximité spatiale autorise l'agrégation des familles, des individus et suscite une proximité sociale. Il avait sa pertinence dans les nouveaux quartiers édifiés en France dans les années 1950 et 1960 : les chantiers diocésains fournissaient avec l'église et les bâtiments des services paroissiaux des cadres et des repères aux populations nouvellement arrivées. Cette politique d'encadrement demeure pertinente dans les agglomérations espagnoles ou latino-américaines. Toutefois, même dans les paroisses de l'époque moderne, toutes les formes de la vie sociale ne s'inscrivent pas seulement à la grande échelle de la localité, du village ou du quartier. Mais, on y retrouve l'essentiel des formes d'échange entre ménages et les cadres fondamentaux de la socialisation des jeunes, et de reproduction des groupes sociaux.

Nous avons montré l'obsolescence de ce modèle paroissial, mais aussi la nostalgie ou le besoin de faire communauté avec des populations dispersées, plus mobiles et surtout moins nombreuses à se réunir dans les institutions d'essence religieuse. Mais le souci d'agrégation à faible distance se retrouve dans les institutions séculières ou sécularisées avec les maisons (pour tous, des jeunes, de l'enfance, de quartier etc.) et divers services. Il n'a pas disparu du fonctionnement des paroisses traditionnelles ou nouvelles : la nécessaire proximité suscite par exemple des groupes de catéchèse paroissiale éclatés selon la résidence des parents dans les paroisses urbaines. Le besoin dans les églises de rapprocher technique-

ment les membres de communautés dispersées se fait sentir et mobilise des actions collectives : transports par bus des paroissiens, voitures communes pour gagner le lieu de l'office dominical etc. Il est nouveau ou récent dans la France catholique, mais c'est depuis longtemps une impérieuse nécessité pour les petites communautés protestantes, orthodoxes ou pour des catégories de catholiques d'origine étrangère, comme les Portugais. La dispersion ou la dissémination des fidèles n'interdit pas de faire communauté lors de l'office ou en d'autres occasions.

La proximité sociale semble se détacher désormais du rapprochement spatial. On évoque ici les réseaux affinitaires (mais aussi familiaux), l'hétérolocalisme ailleurs : la distance maîtrisée dispense de la fréquentation mécanique du voisinage. Certes, mais la production des logements et leur occupation par des groupes sociaux relativement homogènes permet toujours et encore la sociabilité de voisinage : en apparence elle est devenue plus sélective qu'auparavant. Ce qui resterait à démontrer. Le poids des formations spatiales commande encore les agrégations et séparations des groupes sociaux, mais il n'imposerait plus un cadre limité aux différentes formes de la vie sociale. Pour les comportements de pratique religieuse, nous avons démontré que la proximité sociale primait sur la proximité spatiale dans le choix de l'office ou de son rituel : paroisses d'élection des quartiers centraux, lieu de culte dévolu aux traditionalistes, sanctuaire ou abbaye aux liturgies attractives... Cependant, ces fidèles mobiles appartiennent à des catégories sociales qui peuvent réaliser ce choix. Ils sont rares dans les périphéries des grandes agglomérations. Dans les églises chrétiennes de France, le modèle de groupe et communautés sans référence paroissiale est apparu dans les années 1920 et 1930, avec les nouvelles formes de pratiques relevant des mouvements et des associations, comme l'Action catholique. L'exemple de la JAC montre bien les mises en réseau sans fondement spatial strict. Toutefois, le succès, la diffusion ou la contagion s'effectuaient à partir de noyaux d'acteurs dans un périmètre proche, compte tenu des possibilités de circulation et de réunion.

Les recompositions paroissiales sont fondées sur une nouvelle définition (canonique) de la communauté, et partant sur une nouvelle appréciation de la proximité. Les expériences des

diocèse de Luçon, Sées, Laval, Beauvais ou Coutances tentent de créer des relations à une échelle proche de celle du canton. C'est la distance physique qui est prise en compte, assortie de questions d'accessibilité. La recomposition paroissiale du Mans, au contraire, repose sur des proximités sociales, des affinités de réseaux plus difficiles à maîtriser ou à inscrire dans la durée.

La question de la proximité est posée régulièrement à l'occasion des débats dans les diocèses en vue d'une nouvelle organisation paroissiale. La fin d'un modèle ancien, celui du curé dans chaque paroisse et proche de tous, est acquise mais elle nécessite une réflexion sur le maintien du lien social tant souhaité par les maires. Les évêques doivent répondre à une contradiction : comment rendre l'Église plus proche de la population alors que le territoire paroissial s'élargit ? D'une part, les paroissiens des espaces ruraux associent la recomposition du territoire à un isolement vis-à-vis du curé ayant élu résidence à plus de dix kilomètres de leur clocher. D'autre part, les maîtres d'œuvre institutionnels des réformes répondent par le renouveau de la proximité auquel ils adjoignent visibilité et accessibilité.

Les églises paroissiales rurales, si difficiles à maintenir ouvertes, et le presbytère, recyclé dans son usage, ne constituent plus les repères de proximité et d'accueil pour des communautés chrétiennes éparses. La raréfaction du clergé a déterminé le recul de la proximité à grande échelle, dans le village ou le quartier, sans que la population se mobilise, dans un sentiment de contrainte et d'acceptabilité des difficultés de desserte. Paradoxalement, alors même que la crise des vocations et ses conséquences dans la répartition du service paroissial parvient aujourd'hui à son apogée, l'interparoissialité apporte un renouveau de la proximité, proximité aux responsables de la mission, proximité aux lieux et aux manifestations d'Église. Il s'agit bien de privilégier la notion de communauté paroissiale et donc de réformer l'organisation de la vie paroissiale au-delà du seul guide spirituel nommé sur ce territoire, le curé. Le regroupement des paroisses suppose la distension encore plus affirmée du tissu de relations que seules les mobilités peuvent enrayer.

Le curé n'est plus le représentant de la proximité dans les nouvelles paroisses ; l'église excentrée du nouvel ensemble paroissial n'est plus reconnu comme un lieu régulier de l'office dominical. Il s'agit donc pour les diocèses de mobiliser le laïc

dans des tâches paroissiales, au-delà du catéchiste bien connu dans la paroisse rurale. Le laïc assume le lien entre paroissiens et curé, devient le référent et le vecteur de l'information entre l'autorité ecclésiale exercée par le curé et l'autorité communale. D'une certaine manière, il se substitue au curé dans ses responsabilités de proximité : outre la charge de transmettre le catéchisme aux enfants du primaire, le laïc accueille et informe chez lui les paroissiens en quête de sacrements, les familles en deuil, le laïc visite les familles, les malades ou les personnes âgées peu mobiles, le laïc assure l'animation liturgique et la décoration de l'église pour les célébrations, le laïc est consulté par le maire si un problème matériel se pose dans l'église... Ces nouveaux acteurs de la vie paroissiale réalisent bon nombre de services, soutiennent le curé et établissent le lien en devenant le relais indispensable au fonctionnement de l'interparoissialité.

Bien évidemment, cette proximité ne s'épanouit pas dans un isolement de chaque laïc. Les conseils (Équipe d'animation paroissiale, Conseil pastoral paroissial, Conseil économique paroissial), auxquels les laïcs prennent part au côté du curé, précisent leur rôle et leur mission tandis que la reconnaissance épiscopale par la lettre de mission leur donne une légitimité essentielle pour être reconnu dans la paroisse. Cependant, si la proximité est assurée par les laïcs, la question de la visibilité se pose réellement. Leur "mandat" se limite à trois ans, avec toutefois la possibilité de le reconduire. Ce renouvellement rapide ne facilite pas le bon fonctionnement de la mission car chaque nouveau responsable laïc doit être formé. De même, le laïc n'occupe pas le presbytère, il est un habitant presque anonyme pour la plupart des paroissiens. Pour être repéré, il est présenté à la communauté paroissiale lors d'une célébration solennelle dans laquelle il exprime son engagement. Par ailleurs, il est cité régulièrement dans les bulletins paroissiaux. Face au développement du laïc, le rôle du curé a bien changé. Certains se sentent coordonnateurs d'une vie paroissiale densifiée, d'autres manifestent la crainte d'être seulement ceux qui délivrent le sacrement.

Outre les personnes, la proximité d'Église s'exerce par les lieux, leur accessibilité et leur usage. La recomposition des paroisses a supposé une rationalisation de l'offre dominicale, le prêtre ne pouvant pas se dupliquer à l'infini pour célébrer dans tous les clochers (les règles canoniques le lui rappelle). Si les Églises diocésaines autorisent et même incitent une accessibilité de tous à l'église du village en l'occasion de célébrations de deuils ou de sacrements comme le mariage, elles limitent

l'usage dominical régulier de tous les lieux de culte et n'acceptent quelquefois qu'un seul bâtiment comme lieu ordinaire de célébrations. Les débats préparatoires ont souvent évoqué les avantages et les désavantages de la messe irrégulière, notamment par le système tournant, et de la messe régulière. Les solutions, diverses d'un diocèse à l'autre, expriment bien l'absence d'un consensus à l'échelle nationale. Il semble bien difficile de concilier l'interparoissialité et l'accessibilité au bâtiment culturel de proximité que ce soit lors des célébrations et surtout hors de ce temps cultuel. La vocation du bâtiment est d'accueillir, d'être libre d'accès, pour la prière par exemple, mais il est aujourd'hui fréquent de trouver porte close. Là encore, le laïc à qui l'on a confié les clés assume ce rôle de "gardien" de l'église, rôle peu valorisé par la faible fréquentation de l'église mais rassurant pour les paroissiens.

Le lien de proximité, assuré par le curé, s'étioule; le lieu de proximité, l'église, disparaît aussi. La recomposition des paroisses a supposé une réflexion approfondie sur le rôle de chaque acteur de la vie paroissiale et l'usage des différents lieux paroissiaux. La dissolution des territoires paroissiaux n'est qu'une expression de la dissolution des liens et des lieux de proximité sous leur forme ancienne. Le laïc responsable, proche de la population, assure une représentation quotidienne de la mission paroissiale mais cela n'empêche pas la mobilité, pour une visibilité de la communauté, vers des lieux privilégiés.

Références :

- BERTRAND J.-R. ET MULLER C. (Dir), 1999, *Régions et territoires*, Paris, L'Harmattan, 292 p., Collection géographie sociale.
- DI MÉO G., 1991, *L'Homme, la Société, l'Espace*, Paris, Anthropos, 319 p.
- ÉLINEAU D., 2000, *Eglise, sociétés et territoires : paroisses et paroissiens dans les Pays-de-la-Loire*, Thèse de doctorat, Université du Maine, 428 p.
- GREGORY D., 1985, *Suspended animation : the stasis of diffusion theory*, in GREGORY D. ET URRY J., *Social relations and spatial structures*, Londres, Mac Millan, p. 297-336.
- MERCATOR P., 1997, *La fin des paroisses ?* Paris, Desclée de Brouwer, 190 p.